

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'appel de candidatures de 2016: *Prix du leader de moins de 40 ans de l'ACCVM*

Prend fin le 31 mai 2016, à 17 h, HE.

Toronto (Ontario), le 28 mars 2016 – Le *Prix du leader de moins de 40 ans de l'ACCVM* rend hommage à la nouvelle génération de jeunes professionnels très talentueux et hautement motivés dont le dynamisme, le dévouement ainsi que les qualités personnelles et professionnelles et les réalisations exceptionnelles ont rehaussé l'image du secteur des valeurs mobilières et des services financiers.

Le gagnant de cette année sera dévoilé à l'occasion de la Cérémonie des juges du *Prix du leader de moins de 40 ans de l'ACCVM*, qui se tiendra le 27 octobre 2016 à Toronto. Il sera également honoré plus tard en soirée, lors de la cérémonie d'intronisation au Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières. Le gagnant pourra en outre profiter d'un mentorat aux côtés d'un leader de l'industrie dans le cadre du programme de mentorat du Smarten Up Institute et se verra offrir un cours personnalisé de son choix à cet établissement de Toronto, ou encore dans une université ou un collège partenaire.

Critères d'attribution du prix

Le lauréat a rehaussé l'image du secteur des valeurs mobilières ou du secteur financier, ou il a été exceptionnel dans un ou plusieurs des domaines suivants :

1. Réalisations professionnelles
 - Excellence au travail, autres réalisations professionnelles ou scolaires, etc.
2. Engagement envers le secteur financier canadien
 - Participation à des événements ou ateliers organisés par sa société, etc.
 - Collaboration avec d'autres associations professionnelles ou organisations reliées aux activités professionnelles
 - Promotion de la profession: communications (conférences, articles, médias), recrutement d'étudiants dans la profession, etc.

3. Engagement envers la formation
 - Promotion de la formation continue appliquée visant à combler l'écart de connaissances au sein de l'industrie.
 - Enseignement, mentorat, encadrement, etc.
4. Engagement social et bénévolat
 - Bénévolat, travail pour des associations professionnelles et d'autres organisations reliées aux activités professionnelles

Pour poser sa candidature, la personne doit travailler à temps plein pour une société membre de l'ACCVM, être âgée de moins de 40 ans au 31 décembre de l'année précédente et n'avoir jamais été lauréate du prix.

Pour obtenir la liste des sociétés membres de l'ACCVM, veuillez [cliquer ici](#).

Comité de sélection

C'est un comité indépendant qui approuvera les nominations et se prononcera sur le gagnant du *Prix du leader de moins de 40 ans de l'ACCVM*.

Les membres du comité de sélection ne peuvent pas présenter leur candidature pour le prix ni proposer de nominations.

Procédure de sélection

Le public peut nommer un employé d'une société membre de l'ACCVM en remplissant le formulaire de nomination en ligne.

Les personnes en nomination au cours des années précédentes sont aussi admissibles, pourvu qu'elles étaient toujours âgées de moins de 40 ans en date du 31 décembre 2015.

L'appel de candidatures de 2016 prend fin le 31 mai 2016, à 17 h, HE.

Pour soumettre une candidature, veuillez [cliquer ici](#).

Au sujet de l'ACCVM

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses 144 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens

des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les entreprises. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces. Pour plus d'information, consultez le site accvm.ca.

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Michael Gotzamanis
Directeur principal des communications
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)
416 687-5475 – ligne directe au bureau
416 320-6920 – cellulaire
mgotzamanis@iiac.ca